Capsule
IA



IA & Réglementation · 7 heures

IA, RGPD & réglementation

Comprendre les règles, protéger les informations et adopter des pratiques responsables : une journée pour utiliser l'IA en toute conscience des règles de votre organisation.

Programme de formation

Organisme certifié Qualiopi

capsuleia.fr — contact@capsuleia.fr

06 21 00 58 94

Présentation

Capsule IA est un organisme de formation spécialisé dans l'accompagnement des entreprises à l'ère de l'Intelligence Artificielle. Nos programmes sont conçus pour être directement applicables, conformes aux exigences de la certification Qualiopi, et adaptés à tous les niveaux de maturité sur le sujet.

Ce document présente le programme de formation : IA, RGPD & réglementation. Un parcours de 7 heures pour apprendre à reconnaître les données personnelles et les informations confidentielles, comprendre les principes du RGPD et du cadre réglementaire européen de l'IA (AI Act), et adopter les précautions adaptées avant d'utiliser un outil d'IA.

1 Informations générales

Intitulé de la formation	IA, RGPD & réglementation — utiliser l'IA de façon responsable
Public cible	Toutes les équipes qui utilisent ou vont utiliser des outils d'IA dans leur travail. Aucun prérequis juridique.
Prérequis	Aucun prérequis juridique ou technique. Savoir utiliser un ordinateur et un navigateur internet.
Durée	7 heures
Format	Présentiel ou distanciel (classe virtuelle) — Intra ou inter-entreprise
Répartition	30 % apports de cadre — 70 % ateliers et mises en situation
Accessibilité	Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Des adaptations peuvent être étudiées au cas par cas.

2 Objectifs de la formation

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Reconnaître les données personnelles et les informations confidentielles à protéger.
- Comprendre les principes essentiels du RGPD et du cadre réglementaire européen de l'IA.
- Identifier les risques liés à certains outils et aux informations qu'on leur transmet.
- Adopter les précautions adaptées et savoir quand demander conseil.

3 Compétences visées

- Repérer les données sensibles dans un document avant de le confier à une IA.
- Anonymiser ou retirer les informations personnelles d'un cas d'usage.
- Vérifier qu'un outil est validé par son organisation avant de l'utiliser.
- Appliquer une procédure de vérification simple avant toute transmission.

4 Contenu pédagogique

Le programme — 1 journée. Des mises en situation concrètes, à partir de documents et de situations proches du quotidien professionnel.

Matin — Repérer et comprendre 3 h 30

	Module	Contenu	Objectifs pédagogiques	Durée
1	**Les données à protéger**	Données personnelles, données sensibles, informations confidentielles de l'entreprise ; exemples par métier ; ce qu'on peut et ne peut pas transmettre à un outil d'IA.	Identifier les données à protéger dans ses propres documents.	**1 h 30**
2	**Le cadre : RGPD et AI Act**	Les principes essentiels du RGPD ; le règlement européen sur l'IA et l'obligation de formation des utilisateurs ; responsabilités de l'entreprise et du salarié.	Comprendre les règles applicables et leurs conséquences concrètes.	**2 h**

Après-midi — Protéger et agir 3 h 30

	Module	Contenu	Objectifs pédagogiques	Durée
3	**Atelier : avant de transmettre**	À partir d'un document réel (contrat, fichier RH, note client) : repérer les données personnelles, les remplacer par des mentions neutres, vérifier l'outil, puis transmettre.	Appliquer la procédure complète de vérification avant transmission.	**2 h**
4	**Atelier : la charte d'usage IA de mon équipe**	Construire une charte simple : outils validés, données interdites, vérifications, signalement des contenus générés, que faire en cas de doute.	Repartir avec une charte d'usage adaptée à son équipe.	**1 h 30**

✓ **Livrables :** Grille de repérage des données sensibles + Charte d'usage IA + Procédure de vérification avant transmission

Avant de commencer — ce qu'il faut prévoir

- Un ordinateur avec navigateur internet.
- Des exemples de documents types de votre activité (anonymisés si nécessaire).

5 Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques	• Active : 100 % de pratique sur les outils, cas réels de l'apprenant. • Démonstrative : chaque geste est montré avant d'être refait. • Interrogative : échanges, questions-réponses à chaque séance.
Moyens pédagogiques	• Support de formation dématérialisé. • Accès aux outils IA pendant la formation. • Guides d'installation et fiches mémo. • Enregistrement des méthodes pour les rejouer après la formation.
Encadrement	Formateur ou formatrice expert(e) de l'outil enseigné.

6 Modalités de suivi et d'évaluation

Suivi de l'exécution	• Feuilles de présence émargées. • Attestation de fin de formation.
Évaluation des acquis	• Diagnostique : questionnaire de positionnement avant la formation (niveau, usages, attentes). • Formative : un livrable à la fin de chaque séance valide la compétence travaillée. • Sommative : debrief de 30 minutes en séance 8, bilan des acquis et plan d'action à 30 jours.
Évaluation de la satisfaction	Questionnaire de satisfaction à chaud.

7 Modalités d'accueil et d'accompagnement

• Accueil : email de bienvenue avec les informations pratiques, le guide d'installation et l'accès aux outils. • Accompagnement : suivi par le formateur ou la formatrice tout au long du parcours. Les cas pratiques s'appuient sur l'activité réelle du participant.

Un usage responsable de l'IA

Former les personnes qui utilisent l'intelligence artificielle est une exigence du règlement européen sur l'IA. Cinq règles sont transmises dès la première séance.

Protéger les données
Ne pas confier à un outil non validé des informations permettant d'identifier une personne ; anonymiser les exemples.

Vérifier avant d'utiliser
Un chiffre, une source ou une mention légale produits par l'IA sont relus avant toute diffusion.

Contrôler ce que fait un agent
Droits minimaux, secrets protégés, validation humaine avant toute action irréversible.

Signaler les contenus générés
Un contenu produit par l'IA et diffusé à un tiers est signalé comme tel.

Vérifier ce qu'on installe
Licence, origine et maintenance d'un outil tiers sont contrôlées avant de l'utiliser.

Votre formateur · votre formatrice



Wissam Bouakline

Formatrice RGPD & Claude

Cheffe de projet et formatrice, elle est spécialisée dans les solutions IA métiers et l'automatisation no-code. Elle donne des repères pratiques, sans jargon juridique.

Les livrables clés : Une grille de repérage des données sensibles, une charte d'usage IA et une procédure de vérification

CAPSULE IA – Société par actions simplifiée (SAS)
SIREN 989 531 116 – SIRET 989 531 116 00014
Siège et établissement principal : 25 rue Romain Rolland, 45100 Orléans
Code NAF/APE : 85.59A
Représentée par Faouzi FIEVE, Directeur général & Ismael LE PENNEC Président
NDA : 24450461545 d'enregistrement auprès de la Région Centre-Val de Loire, cet enregistrement ne valant pas agrément de l'État
Tél. : 07 67 93 30 36 — Mail : contact@capsuleia.fr
Version 1 – novembre 2026